



Information sur la certificat de nationalité française .

Par **guittare_vivante**, le **03/04/2010** à **14:28**

Bonjour,

je m'appelle fazia , je voudrai bien vous exposer mon probleme , j'ai fai une demande de certificat de nationalité française par filliation paternelle en seschant que moin pere est français de naissance pui ils m'ont envoyé une liste des document que j'ai fournis pui un numero cnf 1234/2009 apres ils ont demandé un acte de dece et un acte de naiissance de ma mere c'est ce que j'ai fais et ca fait 5 mois que j'attend rien de nouveau : je voudrai bien savoir si j'ai le droit ou pas et combien ca va durer encore .merci d'avance pour votre aide .